



A retourner accompagné du certificat médical de non contre-indication médicale à pratiquer l'athlétisme en compétition (obligatoire pour les non-licenciés) et des droits d'inscriptions. Ce bulletin d'engagement doit être envoyé avant le 4 avril 2017, accompagné du règlement par chèque à l'ordre de l'ACCT, à M. Patrice PIGAL, 11, rue des Pentès de Montbazin 02330 Courboin, ou déposé à la Maison du Tourisme «Les Portes de la Champagne», Place des États-Unis à Château-Thierry. Après cette date, inscription possible la veille au stade, ou le jour même inscription avec majoration de 5€.

Dossard n° :

cadre réservé à l'organisation

Epreuve choisie :

- semi-marathon (13 €¹) 10 km (8 €¹) 5 km (5 €²) Courses jeunes :
- à partir de junior (1998-1999) à partir de cadet (2000-2001) à partir de minimes (2002-2003) course spéciale enfants³ (gratuit)
- Chèque à l'ordre de l'ACCT** 1000 mètres (gratuit)
- à partir des poussins (2006-2007)

Nom : Sexe
 Prénom : H F
 Année de naissance : Nationalité
 Adresse :
 code postal Ville :
 adresse email@.....

Licencié FFA
 N° licence : Club :

Garderie enfants
 Nb enfants : Ages :

nb : le certificat de non contre indication médicale à la pratique de l'athlétisme en compétition est obligatoire pour les non licenciés dans un club (sauf pour le 5 km et le contrat d'endurance).

Date :

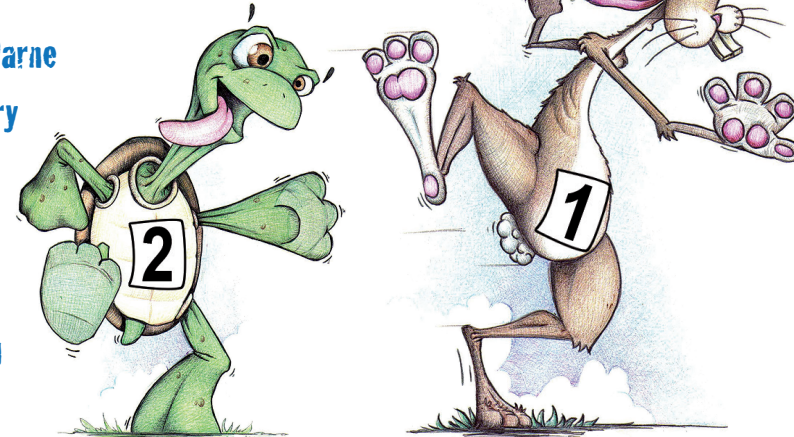
Signature

pour les mineurs, signature des parents obligatoire

1 majoration de 5 € pour les inscriptions sur place
 2 intégralement versé aux Restos du Cœur
 3 éveil athlétique (2008-2009), poussins (2006-2007), benjamins (2004-2005) minimes (2002-2003)

Communauté d'Agglomération de la Région de Château-Thierry

- Étampes-sur-Marne
- Château-Thierry
- Brasles
- Chierry
- Nogentel
- Nesles-Nouveau



Semi-Marathon + 10 km
intercommunal des Fables + 5 km
 = une course solidaire

Dimanche 9 Avril 2017

Départs à 9h15 au Stade de Château-Thierry (02400)
 600 participants en 2016

Contact : 06 66 86 76 08 • www.ac-chateau-thierry.com

Programme : 9 h 15 - 13 h

tous les départs et arrivées ont lieu au Stade (Avenue de Montmirail)

9 h 15 : départs des **1000 m** (courses jeunes)

9 h 30 : départ du **5 km**

10 h : départ du **10 km** et **10 h 05 :** départ du **Semi-marathon**

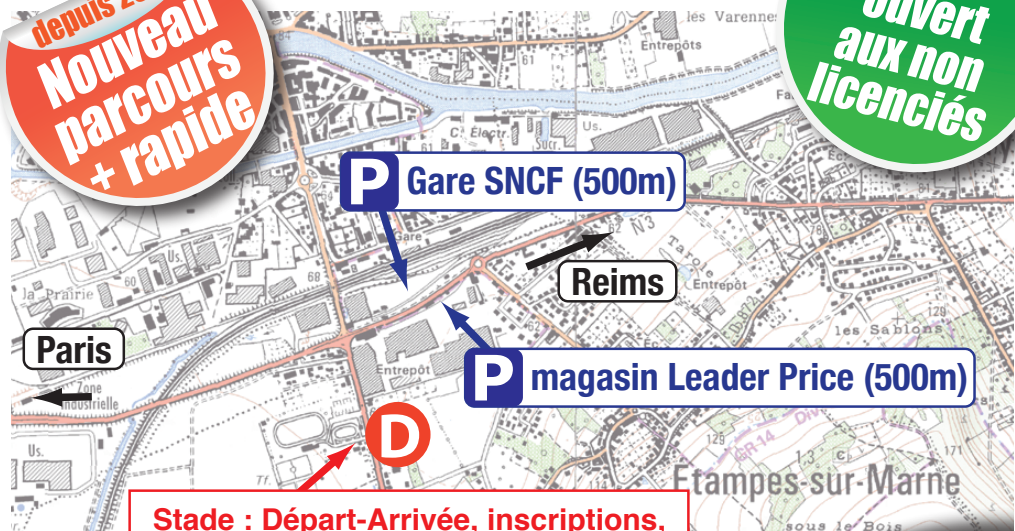
10 h 15 course spéciale enfants : 6 mn

8 h 30 à 13 h : garderie pour les enfants, restauration sur place, groupes musicaux, stands, tirage au sort de lots...

Etanchez votre soif de découverte au Pays des fables
et prolongez votre séjour en surfant sur
www.chateau-thierry-tourisme.com

depuis 2015
**Nouveau
parcours
+ rapide**

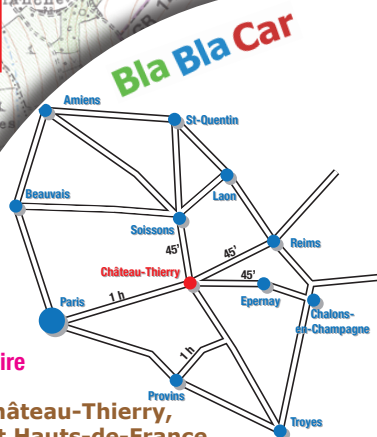
**ouvert
aux non
licenciés**



CARCT 2017 - ne pas jeter sur la voie publique, illustrations : © Allan Barbeau - www.creativite-antillan.com



**5 km
= une course solidaire**



organisé par l'Athlétic Club de Château-Thierry,
avec le concours de la CDCHS Aisne et Hauts-de-France,
de l'Office municipal des sports, du CRAC 2AS de Soissons
et le soutien des communes traversées, des associations locales et des sponsors.

Règlement

Organisateurs :

Communauté d'Agglomération de la Région de Château-Thierry, ACCT et CRAC 2AS de Soissons, avec le soutien technique des associations, des communes de Nogentel, Château-Thierry, Brasles, Chierry, Etampes-sur-Marne, Nesles-Nouveau et de l'entreprise Eurokera.

Comment s'inscrire ?

- Inscription en ligne sur ac-chateau-thierry.com, jusqu'au 4 avril 2017 ;
- Par correspondance jusqu'au 4 avril 2017, adressée à Patrice PIGAL 11 rue des Pentes de Montbazin 02330 Courboin ;
- A la Maison du Tourisme des Portes de la Champagne, Place des États Unis jusqu'au 4 avril 2017 ;
- **Sur place la veille** de 15h à 17h ou **le jour de la compétition** de 8 h à 9 h (avec majoration de 5 euros, soit 18 euros pour le semi-marathon, et 13 euros pour le 10 km).

Possibilité de télécharger le bulletin sur le site internet ac-chateau-thierry.com, carct.fr et chateau-thierry-tourisme.com.

Retraits des dossards : au stade le 8 avril de 15h à 17h, ou le 9 avril de 8h à 9h.

Documents obligatoires à présenter :

- **1000m, 10 km et Semi-marathon :** certificat de non contre indication médicale à la pratique de la course à pied en compétition pour les non licenciés, datant de moins d'un an.
Copie de la licence délivrée par : FSCF*, FSGT*, UFOLEP* (* si mention Athlétisme), FFTriathlon, FF course d'orientation, UNSS ou UGSEL.
Copie de la licence FFA.
- **5 km et Course spéciale enfants :** pas de certificat médical, pas de classement, pas de chrono.
- **bulletin d'engagement** (au dos) **signé**, accompagné d'une copie de la licence ou du certificat médical et du règlement par **chèque à l'ordre de l'ACCT**.

Engagements :

13 € pour le Semi-marathon. 8 € pour le 10 km. 5 € pour le 5 km (intégralement versé aux Restos du Cœur - sans certificat médical, sans dossard, sans classement, sans chrono, mais avec simplement l'envie de courir !). Gratuit pour les courses jeunes et enfants.

Parcours : Départs et arrivées au stade municipal de Château Thierry 02400 Avenue de Montmirail. Parcours sans difficulté avec léger dénivelé. 1 seule boucle pour les 3 distances.

Stands, vestiaires, consignes, douches et garderie au stade.

Remise des récompenses au stade (présence obligatoire) pour toutes les courses. Tirage au sort de lots.

Sécurité : assurée par les forces de l'ordre, Secours, les bénévoles et les commissaires de course.

Responsabilité :

Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de vol ou d'accident, ainsi qu'envers les concurrents qui prendraient le départ sans dossard. Les organisateurs sont couverts par une police d'assurance. Les licenciés FFA bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence. Les organisateurs se réservent le droit d'apporter toutes modifications nécessaires au bon déroulement de l'épreuve et d'annuler l'épreuve pour des raisons majeures.

Récompenses :

- **Semi-marathon :** lot technique à tous les arrivants, primes⁽¹⁾ et lots aux 1^{er}, lots aux 2^e et 3^e, de Junior à Vétérans 4.
- **Course 10 km :** lot technique à tous les arrivants, primes⁽¹⁾, coupe et lot aux 1^{er}, de Cadet à Vétérans 4. Récompenses aux 5 premiers(és) au scratch.
- **Courses 5 km :** lot à tous, pas de classement, pas de chrono.
- **Course spéciale enfants :** médaille ou lot à tous.
- **1000m :** récompense aux premiers et médaille ou lot à tous.

Tirage au sort

(1) Détail des primes : 06 66 86 76 08 ou bastos.jose0102@gmail.com.